

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Montréal intègre plusieurs principes de développement durable dans l'aménagement du secteur

- Aménagement des rues pour favoriser la mobilité douce.
- Verdissement du domaine public et aménagement de nouveaux parcs.
- Gestion écologique des eaux de ruissellement.
- Installation d'un éclairage public à faible consommation énergétique.
- Densification, diversité des usages et mixité sociale.
- Application de la stratégie d'inclusion de logements abordables.
- Certification LEED Aménagement de quartier visée pour le secteur des Bassins du Nouveau Havre.

La transformation des réseaux souterrains est un chantier complexe qui fait appel à des approches écologiques



Exemple de travaux de construction d'un bassin de rétention

Deux bassins de rétention sont prévus sous deux futurs parcs

- Diminution de la charge polluante déversée au fleuve Saint-Laurent lors des surverses.
- Augmentation de la capacité du réseau d'égouts publics et protection des propriétés privées contre les refoulements.



Exemple de travaux de mise à niveau des infrastructures

Mise à niveau des infrastructures souterraines pour répondre aux besoins du nouveau quartier

- Intégration d'un réseau séparatif « eaux pluviales/eaux usées » pour atténuer l'impact des pluies exceptionnelles, ce qui représente une occasion unique pour un quartier central de s'équiper d'un tel système.
- Utilisation de matériaux « sans plomb » pour les conduites d'aqueduc.